

ENTRE NOUS



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL

www.residentschatel.fr - contact@residentschatel.fr

Le Mot du Président

L'hiver est maintenant derrière nous. J'espère que malgré le faible enneigement de cette année, vous avez tous pu profiter des pistes de ski de Châtel. Heureusement les canons à neige installés par la station ont permis de suppléer au manque de neige.

Notre Trophée de ski s'est déroulé le 20 février avec une très belle participation. Vous trouverez bien sûr tous les résultats, le compte-rendu et les photos dans la rubrique Hiver 2010. Je souhaite aussi remercier Monsieur Nicolas RUBIN, Maire de Châtel, d'avoir accordé une subvention à notre Association à l'occasion du 20^e Anniversaire du Trophée. Cette subvention a permis d'acheter des bouteilles d'eau d'Evian gravées à notre nom pour célébrer cet événement et remises aux valeureux participants au Trophée.

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint une grande Enquête organisée conjointement par la Fédération Française des Associations de Résidents de Montagne (F.F.A.R.S.M.) dont nous sommes adhérents comme vous le savez et avec le MITRA de Rhône-Alpes (Mission d'Ingénierie de Rhône Alpes Tourisme).

Vous prendrez connaissance de l'objet de l'Enquête dans le document ci-joint.

*Cette Enquête est bien sûr, totalement **anonyme**. Elle est organisée pour mieux connaître les attentes des propriétaires de résidences secondaires mais aussi pour les municipalités des communes concernées afin de mieux organiser leur activité touristique.*

Je vous invite à y répondre largement. Il s'agit là d'un outil de travail important dont vous serez bien sûr, les premiers bénéficiaires.

N'hésitez pas à y répondre soit par le site de la FFARSM (recommandé) soit par le questionnaire ci-joint. Merci d'avance.

Par ailleurs, le concours du Logo a permis de recueillir plus d'une vingtaine de propositions. Merci à tous ceux qui ont bien voulu y participer. Nous allons vous proposer de voter pour le meilleur Logo qui sera ensuite adopté. Merci de vous rendre sur la rubrique correspondante sur notre site Internet. Vous pouvez également voter par correspondance à notre adresse habituelle si vous le souhaitez.

Enfin, je voudrais vous rappeler que nous cherchons un nouveau Trésorier pour remplacer notre Trésorière qui arrêtera son mandat lors de notre prochaine assemblée Générale. Il est indispensable que nous trouvions un nouveau Trésorier d'ici la fin de l'année. Merci de vous faire connaître si vous êtes intéressé. Ce poste est essentiel pour la vie de notre Association.

Christian OVIGNEUR

COMPOSITION DES MEMBRES DU COMITÉ

Lors de la réunion du Comité du 30.12.2011, ont été élus au Comité :

Bureau : Christian OVIGNEUR (Président), Alain FOUROT (Vice-Président), Christiane SIFFER (Vice-Présidente et secrétaire), Elisabeth OVIGNEUR (Trésorière), Christian ADAM (Secrétaire).

Administrateurs : Claude HINDRYCHX, Monique et Georges SEGAL, Michel STERVINO, Alain MARMOITON (Webmaster).

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Si vous voulez garder des nouvelles de votre Association et de Châtel veuillez envoyer votre cotisation soit 20 € par chèque à l'ordre de l'Association Amicale des Résidents de Châtel 161 chemin de l'étringa – 74390 CHATEL en mentionnant votre nom, prénom et n° d'adhérent, adresse de votre domicile, adresse de votre résidence à Châtel, votre adresse email si vous en avez une. Nous remercions les adhérents qui ne l'ont pas encore fait, de procéder dès que possible au règlement de leur cotisation.

SORTIE RAQUETTES du 30.12.10 et 4.01.11

Organisées par Claude HINDRYCHX, ces deux sorties ont eu du succès et se sont déroulées dans une ambiance détendue, afin de permettre à chacun de faire connaissance et de profiter au maximum de l'environnement. Nous étions 16 participants pour la première sortie vers le Linga et Trés les Pierres, et 13 participants pour la deuxième sortie qui nous menait sur la route des planètes à Morgins direction cantine de They. Je ne crois pas me tromper en affirmant que toutes et tous ont apprécié ces ballades et je les remercie d'y avoir participé pleinement.

Claude HINDRYCHX



CONCOURS PHOTO 2011 de l'A.A.R.C.A.

L'Association Amicale des Résidents de LA CHAPELLE D'ABONDANCE organise comme chaque année un concours photo mettant en valeur les richesses de la vallée d'Abondance. Pour participer à ce concours il suffit de s'acquitter de la somme de 5 euros par inscription par photo. Chaque participant pourra envoyer 2 photos au maximum, 1 seule pourra être primée et se voir attribuer un lot. Le concours débute le 1er juillet 2010 et se termine le 15 août 2011, date limite des envois. Il est ouvert à tous les photographes non professionnels.

Le participant fera parvenir à l'adresse suivante : AARCA – Concours photo chez Mr Bertrand GUFFROY La ville du Nant – 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
Sujet : « LES SPORTS DANS LA VALLEE D'ABONDANCE »
- 1 photo couleur ou noir/blanc tirée sur papier photo au format 10x15 maxi sur le sujet imposé avec le support numérique (CD ou clé USB) avec une bonne résolution - Photos prises uniquement dans la VALLEE D'ABONDANCE.

Veuillez indiquer votre nom, prénom, adresse, téléphone et votre résidence dans la vallée d'Abondance et joindre un chèque de 5 euros par photo.

Les bulletins d'inscription à ce concours sont disponibles à l'Office de tourisme de LA CHAPELLE D'ABONDANCE.

**Ecoutez Radio Châtel
sur internet !**

www.sarlaltipub.com



QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?

VŒUX DU MAIRE : « COTE IMPOSITION, RIEN NE CHANGERA »

Lors de la traditionnelle cérémonie en fin d'après midi dans la station de Châtel, le maire Nicolas RUBIN s'est exprimé à l'attention de tous, les disparus, les nouveau-nés et unions, ses collègues élus, les collaborateurs de la mairie, ceux de la société des remontées mécaniques et ses filiales, Châtel Tourisme, les acteurs socioprofessionnels, les associations et leur famille. «2010 a donc été une année d'actions sur tous les plans. Année d'actions et de poursuite de nos engagements» a déclaré le maire.

La bonne nouvelle est arrivée en fin de cérémonie où le maire a annoncé « Côté imposition, rien ne bougera cette année pour la commune et 2011 sera une année de transition en matière budgétaire, nous n'irons pas au-delà de la capacité d'auto financement de la commune pour l'investissement et notre surveillance comptable est active ».

L'élu a aussi souligné que si l'équipe municipale n'avait pas engagé en 2008 le dossier «neige de culture », l'économie de ce début de saison aurait été catastrophique pour l'ensemble des acteurs de la vallée et notre commune en particulier. «Nous continuons sur le domaine skiable en 2011, parce que la destination Châtel-vallée d'Abondance-Portes du Soleil, on y croit, et que l'heure du sommeil n'est pas arrivée».

Côté projets, le maire a exposé la construction d'ateliers municipaux, la poursuite du centre d'interprétation de la contrebande, du centre aquatique avec un objectif d'ouverture en 2013, la poursuite des aménagements de trottoirs, ainsi qu'un développement des ressources en eau pour répondre aux besoins d'accueil de résidences touristiques. Le maire a également expliqué le travail autour du PPRN (plan de protection des risques naturels).



NEIGE DE CULTURE : LES INVESTISSEMENTS FONT LEUR PREUVE

Parfois critiqués, les investissements colossaux consentis dans l'aménagement du domaine public en neige de culture font cette année la preuve de leur nécessité.

« La garantie neige a trouvée une nouvelle fois sa raison d'être et pas seulement pour la glisse, mais pour l'économie de tout un secteur d'activité ! » martèle le maire Nicolas RUBIN, qui reconnaît que les investissements sont importants pour conserver l'attractivité d'un domaine skiable et d'une destination.

Preuve en est cette année que ceux-ci se sont avérés particulièrement judicieux, d'autant que la fréquentation du domaine connaît une augmentation de près de 20% du nombre de passages aux remontées mécaniques. Sans ces investissements sur plusieurs années, la saison 2011 aurait sans nul doute eu un goût amer pour les 290 employés des remontées mécaniques et pour l'ensemble des partenaires des stations.

LES PETITS CHANTEURS À LA CROIX DE BOIS

L'église Saint-Laurent était comble pour accueillir sous un tonnerre d'applaudissement les 32 Petits Chanteurs à la Croix de Bois « Les premiers contacts ont été pris il y a près d'un an, et il a fallu être patient compte tenu de la planification de leurs tournées » précisa le maire de Châtel, Nicolas RUBIN, à l'origine de ce projet.

Cette maîtrise d'enfants est née à l'abbaye de Tamié, en Savoie en 1906. Pour Nicolas RUBIN « c'est un plaisir particulier pour la commune de recevoir les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, une façon de mettre en avant l'église Saint-Laurent dont la construction a débuté en 1906, la même année que la naissance des Petits Chanteurs à la Croix de Bois ».

Musiques sacrées, chants de Noël et chants de France et du monde se sont enchaînés sous la direction musicale de Véronique Thomassin qui, pour l'occasion a reçu une double colombe de Nicolas RUBIN, tandis que chacun des Petits Chanteurs en recevait une.

AVENIR DU « PLEIN SOLEIL » FERMÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNEES

Le Président d'une société immobilière et l'architecte du nouveau projet de la résidence de tourisme « Plein Soleil » fermée depuis plusieurs années ont présenté à la municipalité le projet qu'ils entendaient mettre en œuvre pour faire revivre ce bâti.

Au fil des mois, celui-ci est devenu une véritable verrue dans le paysage du village au pied de la télécabine de Super Châtel.

Ce projet prévoit d'ores et déjà la démolition des actuels bâtiments. Sur ce terrain de près de 2.000 m2, quatre chalets seront construits.

Cette résidence 4 étoiles comprendra 83 logements (des T3 et des T4) avec piscine, espace bien-être et un parking souterrain d'une centaine d'emplacements sur deux niveaux.

Cette réhabilitation liée au PLU pourrait également comprendre un parking public d'une soixantaine de places dont la décision de réalisation ou non sera prise par le conseil municipal dans les prochains jours.



LA GRANDE ODYSSEE

Les Portes du Soleil ont accueilli la 7^e édition de « LA GRANDE ODYSSEE SAVOIE MONT BLANC » la course internationale de traineaux à chiens. Cette course compte 20 mushers faisant partie de l'élite mondiale, représentant 12 nationalités, ainsi que 300 chiens qui sont de véritables athlètes de haut niveau. Tout ce beau monde a eu à parcourir 10 étapes totalisant 1.000km et 25.000 m de dénivelé positif. Le départ de la 7^{ème} grande Odyssee a été donné au cœur d'Avoriaz pour le lancement de la manche Portes du Soleil. Le Français Jean Philippe Pontier est arrivé troisième de cette première étape ; il a réalisé le parcours de 56 km en 2H47'35"

Nicolas RUBIN maire de Châtel, estime que « la lisibilité de notre territoire y a perdu depuis que l'épreuve n'était plus 100% Portes du Soleil ». Il doute d'ailleurs, que les retombées soient en hausse cette année.

Les Portes du Soleil ont choisi de changer leur fusil d'épaule et de tabler sur une clientèle plus jeune, attirée par le ski...et la musique.

La fin d'une aventure signifie, pour Michel GIRARD «le début d'une autre». Dès que l'association des Portes du Soleil avait annoncé qu'elle ne souhaitait plus accueillir la Grande Odyssee le projet d'un grand festival musical avait été avancé. Le festival des concerts sauvages va donc remplacer les chiens de traineaux dans l'agenda des douze stations du domaine des Portes du Soleil.

La première édition aura lieu dès cette année du 2 au 9 avril « des scènes seront réparties sur l'ensemble du domaine » explique le président de la commission événements. Un à deux concerts seront proposés chaque jour, dans un endroit surprise. Les festivaliers seront prévenus juste avant, par sms. « L'idée s'est de recentrer l'évènement sur le domaine skiable » présente Michel GIRARD, confirmant ainsi les regrets de voir la Grande Odyssee partager son aura avec d'autres domaines...



BEAU SUCCÈS DE LA PREMIERE ÉDITION DE NEIGES ÉTOILÉES

Point d'orgue de cette première édition : le concours culinaire qui s'est déroulé au pied des pistes du domaine skiable de Châtel. Il a regroupé des chefs du domaine skiable des Portes du Soleil qui représentaient chacun l'une des stations du site. Les chefs ont dû s'activer autour de deux produits phares de la région, le fromage d'Abondance et les poissons du lac Léman. Les concurrents avaient pour mission de démontrer leurs capacités d'innovation, de créativité et de technicité.

Le public a assisté en nombre à cette joute aux fourneaux retransmise sur différents écrans. Côté récompense, le prix du coup de cœur a été remis à Stanislas Cassard (hôtel Neige et Rox à Avoriaz) le prix de l'originalité à Sébastien TRINCAZ (hôtel LES CORNETTES DE BISES à La Chapelle d'Abondance) et le prix de la fêra à Grégory DELECHAT (Le Crychar aux Gets). Le challenge a été remporté par Christelle ROTTER (Les Rhodos à MONTRIOND) suivie de Damien HAUTIN (Vieux Four à CHATEL) et de Jérémie OLIVIER (l'Atelier Gourmand/Café du Nord à CHAMPERY)

DES DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS

Le dernier défibrillateur vient d'être installé sur la commune à la maison Châtellane, juste à la sortie des caisses. Il est accessible non seulement aux locaux de la SAEM, mais aussi aux écoles et à la garderie des Mouflats. Pour cette raison, d'ailleurs, le défibrillateur a été muni de patches spéciaux pour enfants. C'est le 5^{ème} appareil installé à Châtel. La mise en place, réalisée par les services techniques de la commune a été faite en présence de Nathalie Luzège de l'entreprise Birraux Médical, fournisseur des appareils.

En matière de santé, ces appareils offrent des résultats non négligeables puisque leur utilisation permet d'obtenir 30 à 50% de chances de survie lors d'un appareil cardiovasculaire dans un lieu public contre seulement 2 à 5% en temps normal.

Pour l'année 2012, Châtel envisage de rejoindre la tournée « Sauvage Tour Hiver 2012 », organisée par l'association RMC/BFM en proposant sa candidature pour être une station étape.

Dernière nouvelle : le défibrillateur de la mairie déjà vandalisé – le manque de civisme de certains noctambules, même s'ils ne sont pas allés jusqu'au bout de leur méfait, à l'égard d'appareils à destination médicale, ne peut qu'être regrettable.

INFORMATIONS POUR LA T.N.T.

Le passage au tout numérique pour Châtel se fera le 15 juin 2011. Il n'y aura pas de période pendant laquelle la télévision analogique et la télé numérique seront simultanées.

Le relais de réception sera coupé le 14 juin à 23 h59 tandis que la réception numérique débutera le 15 juin dans la journée.

Vous recevez actuellement les 5 chaînes analogiques au moins. Avant le passage vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.

Après le passage vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiées afin d'améliorer leur couverture.

UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA CONTREBANDE EN MONTAGNE POUR LA FIN DE L'ANNÉE

Depuis quelques années, Châtel envisage de développer une offre touristique culturelle sur son territoire et focalise son attention sur un patrimoine original et peu exploité par les autres structures de la vallée : la contrebande. Lorsque la douane de Châtel est supprimée, la municipalité achète le bâtiment désormais désaffecté à France Domaines en juin 2010 pour 440.000€. Le vieux poste de douane, à forte identité symbolique gardera ainsi sa vocation première tout en devenant un centre d'interprétation de la contrebande en montagne.

Jérôme Phalippou, douanier-illustrateur et déjà commissaire de l'exposition «Frontières : histoires de contrebande » de Thonon-les-Bains est sollicité par Nicolas Rubin, pour rejoindre les services de la mairie. Depuis le 1^{er} décembre 2010, il supervise avec les services techniques, les étapes du projet apportant ses compétences graphiques pour la scénographie du parcours muséal.

Une architecte de Lyon est choisie sur appel d'offre pour conduire les travaux de transformation du bâtiment. Les premières opérations de démolition des parois intérieures ont commencé ce mois-ci. Actuellement le projet est en phase d'avant projet définitif et la municipalité entend ouvrir le Centre à la fin de cette année.

RÉSULTATS DU TROPHÉE

TROPHEE DES RESIDENTS 2011 Résultats Officiels

Ouvreur
BONNEPART JEREMY

Handicap
6.00

Tps Réalisé
28.59

Tps Base
26.97

Pourcentage
17.00%

Or
31.55

Vermeil
30.00%

Argent
45.00%

Bronze
60.00%

Fléchette
65.00%

44.50

Temps de Base Retenu : 26.97

Clt	Dos	Code	Nom - Prénom	An	S.	Categ	Temps	Points	Médaille
1	6	EXT641313489	MASLINE-CAMERIM PIERRE	1989	M	SEN	32.14	19.17	Vermeil
2	19	EXT641313502	MANCEAU OLIVIER	1970	M	MA2	32.20	19.39	Vermeil
3	9	EXT641313492	FELLMANN PASCAL	1966	M	MA2	32.59	20.83	Vermeil
4	8	EXT641313491	HAUMESSER CHRISTOPHE	1969	M	MA2	32.68	21.17	Vermeil
5	14	EXT641313497	ATTIA JULIE	2000	F	POU	32.90	21.98	Vermeil
6	2	EXT641313485	BASTIEN-THIRY NICOLAS	1996	M	MIN	32.96	22.21	Vermeil
7	4	EXT641313487	CAMPAGNOLA CLAMENT	1995	M	CAD	33.07	22.61	Vermeil
8	5	EXT641313488	TRIPET LUCAS	1995	M	CAD	33.28	23.39	Vermeil
9	10	EXT641313493	BEVILACQVA MILVIA	1996	F	MIN	33.37	23.73	Vermeil
10	1	EXT641313483	BARBAROT ALINE	1986	F	SEN	33.71	24.99	Vermeil
11	70	EXT275408359	LAPLACE PASCAL	1984	M	SEN	34.01	26.10	Vermeil
12	22	EXT641313505	BASTIEN-THIRY LAURA	1998	F	BEN	34.03	26.17	Vermeil
13	27	EXT641313510	SCHWARTZ CYVANN	1993	M	JUN	34.65	28.47	Vermeil
14	66	EXT275408355	CORNARDEAU JULES	1994	M	CAD	36.37	34.85	Argent
15	12	EXT641313495	GAY ELODIE	1989	F	SEN	36.77	36.33	Argent
16	25	EXT641313506	BASTIEN-THIRY JEAN	1959	M	MA3	37.41	38.70	Argent
17	38	EXT641313520	BARLOY HELENE	1984	F	SEN	38.92	44.30	Argent
18	58	EXT641313541	ARNOUX CYRILLE	1972	M	MA1	38.97	44.49	Argent
19	29	EXT641313512	PASCAL-MOGAS LEOPOLD	1998	M	BEN	39.27	45.60	Bronze
20	28	EXT641313511	MARTIN DENIS	1952	M	MA3	39.59	46.79	Bronze
21	24	EXT641313507	ATTIA TIFFANIE	2002	F	POU	39.60	46.82	Bronze
22	13	EXT641313496	DAIQUE JULIE	1985	F	SEN	39.79	47.53	Bronze
23	33	EXT641313515	DELAPORTE FRANCOIS	1992	M	JUN	39.80	47.57	Bronze
24	75	EXT275408364	CORNIAU PATRICIA	1952	F	MA3	40.09	48.64	Bronze
25	11	EXT641313494	MAIRE CECILE	1999	F	BEN	40.38	49.72	Bronze
26	57	EXT641313540	ARNOUX CORANTIN	1999	M	BEN	40.45	49.98	Bronze
27	44	EXT641313527	AZZOPARDI FLORINE	1990	F	SEN	41.31	53.16	Bronze
28	72	EXT275408361	CORPEL EMMANUEL	1971	M	MA2	42.14	56.24	Bronze
29	30	EXT641313513	HAUMESSER EVA	2002	F	POU	42.35	57.02	Bronze
30	39	EXT641313521	MANCEAU VICTORIA	2000	F	POU	42.71	58.36	Bronze
31	35	EXT641313517	MERLY BERNARD	1957	M	MA3	42.86	58.91	Bronze
32	26	EXT641313509	SCHWARTZ EYRANN	1998	M	BEN	42.91	59.10	Bronze
33	54	EXT641313537	TEMPLE DANIEL	1946	M	MA4	43.23	60.26	Fléchette
34	68	EXT275408357	VILLAGE ROBY	1994	M	CAD	43.27	60.43	Fléchette

Clt	Dos	Code	Nom - Prénom	An	S.	Categ	Temps	Points	Médaille
35	23	EXT641313506	PASCAL-MOGAS FAUSTINE	1994	F	CAD	43.56	61.51	Fléchette
36	31	EXT641313514	BENICHOU NATHALIE	2006	F	POU	43.70	62.03	Fléchette
37	67	EXT275408356	LAMOTT ROBIN	1994	M	CAD	44.55	65.18	
38	71	EXT275408360	CORPEL LAURE	1972	F	MA1	44.61	65.40	
39	63	EXT275408352	CORPEL ANTOINE	2000	M	POU	44.78	66.03	
40	34	EXT641313516	VANLOO GERARD	1954	M	MA3	45.10	67.22	
41	52	EXT641313535	GWOZDZ TEDDY	2000	M	POU	45.40	68.33	
42	73	EXT275408362	VILLAGE ILONA	1959	F	MA3	45.41	68.37	
43	50	EXT641313533	STRONG WILLIAM	1948	M	MA4	45.46	68.55	
44	47	EXT641313530	PASCAL-MOGAS AGNES	1968	F	MA2	45.68	69.37	
45	46	EXT641313529	MARTIN SOPHIE	1956	F	MA3	46.02	70.63	
46	20	EXT641313503	MANCEAU PAUL	1997	M	MIN	46.74	73.30	
47	49	EXT641313532	MARTINET JEAN	1951	M	MA4	47.22	75.08	
48	69	EXT275408358	VILLAGE GEORGES	1990	M	SEN	47.30	75.37	
49	65	EXT275408354	CORPEL ARMANCE	1998	F	BEN	47.33	75.48	
50	45	EXT641313528	LONCQ-AZZOPARDI THIBAUT	1995	M	CAD	47.77	77.12	
51	64	EXT275408353	CORPEL GUILLEMETTE	2000	F	POU	48.43	79.56	
52	74	EXT275408363	VILLAGE GILLES	1953	M	MA3	48.73	80.68	
53	53	EXT641313536	DELAPORTE JEAN-MARIE	1945	M	MA4	49.58	83.83	
54	62	EXT275408351	VILLAGE AMELIA	2000	F	POU	52.86	95.99	
55	21	EXT641313504	BENICHOU ARTHUR	1998	M	BEN	52.97	96.40	
56	51	EXT641313534	HUGEL HERVE	1962	M	MA2	54.41	101.74	
57	41	EXT641313524	ATTIA SOLANGE	1939	F	MA4	54.85	103.37	
58	32	EXT641313522	MANCEAU VERONIQUE	1971	F	MA2	55.98	107.56	
59	56	EXT641313539	SEGAL GERGES	1930	M	MA4	1:01.54	128.17	
60	59	EXT641313542	HUMESSER LOUIS	2005	M	POU	1:05.15	141.56	
61	55	EXT641313538	PASCAL-MOGAS ANDRE	1930	M	MA4	1:10.46	161.24	
62	60	EXT641313543	MANCEAU MATTHIEU	2006	M	POU	1:12.10	167.32	
63	61	EXT641313544	BENICHOU THEO	2007	M	POU	2:22.85	429.64	

ABANDONS (2)

17	EXT641313500	PASCAL-MOGAS ERIC	1964	M	MA2	Abd
18	EXT641313499	GAY PASCAL	1956	M	MA3	Abd

DISQUALIFIES (2)

7	EXT641313490	BARBAROT EMERIC	1978	M	MA1	Dsq
3	EXT641313486	BEVILACQVA ALESSIO	1994	M	CAD	Dsq

ABSENTS (8)

48	EXT641313531	DEVILLERS AGNES	1962	F	MA2	Abs
43	EXT641313526	BIANCHI ARNAUD	1995	M	CAD	Abs
42	EXT641313525	DURANTE GUILLAUME	1995	M	CAD	Abs
40	EXT641313523	DEVILLERS FABIEN	1993	M	JUN	Abs
37	EXT641313519	DEVILLERS DAVID	1994	M	CAD	Abs

Le 20^{ème} trophée des résidents s'est déroulé dans de bonnes conditions climatiques et une ambiance conviviale malgré des petits soucis pour les résultats – veuillez nous en excuser. Vous avez répondu présents avec 75 inscrits et 68 participants. Merci à tous de votre participation et de votre bonne humeur !

BRAVO aux vainqueurs des trophées Pierre MASLINE-CAMERIM et Julie ATTIA. Merci à l'ESF, au service des pistes et au ski club pour leur préparation de la piste et à Châtel Tourisme pour l'animation. Merci à Mr le Maire, Nicolas RUBIN pour sa présence et l'attribution d'une subvention pour le souvenir du 20^{ème} trophée . Remerciements à FREDDY et YOANN de CHATEL SKIS ACADEMY pour la dotation des trophées.

Merci à JEANNETTE et GEORGES pour la collecte, à CHRISTIANE, pour les remontants d'après course, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la bonne organisation et au bon déroulement de cette manifestation.



Remerciements pour les commerçants qui ont contribué à la dotation de cette course :

Restaurants : LE VIEUX FOUR, LE FIACRE, LE PIERRIER, LOY-URBANIA – Pharmacie DAVID, Tabac Presse GIRARDOZ- VERTIGE, Institut PETALES, MARTINE coiffure, O PAYS DE CHATEL, LES POTERIES DE L'HERMITAGE – La LAVANDIERE, SHERPA, le GRENIER DE CHATEL, LES DELICES DE CHATEL, LA CAVE A SOSSE, Boulangerie GRILLET, Boucherie FAVRE et TOCHET, Les magasins de sports VERTICAL HORIZON, TWINNER, GERMAIN SPORT 2000, HENRI GONON, RICHARD Sports, INTER SPORTS, DANIEL CRUZ, CREPY Sports et CHARLES sports – LA PIVOTE, INTERMARCHE, CHATEL SERVICES, miel et eucalyptus Anna MELLA, le Crédit AGRICOLE et le CREDIT MUTUEL .

Le service des pistes, l'ESF, le ski club, le service des remontées mécaniques, CHATEL TOURISME, la MAIRIE et RTL 2 RADIO CHATEL.